



LES PARIS SPORTIFS



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY



Tout le monde peut parier sur le rugby, **sauf vous** car vous êtes un acteur des compétitions de rugby.

NE JOUEZ PAS VOTRE CARRIERE !



www.irbintegrity.com



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

LES 5 REGLES D'OR



- **Ne pariez jamais sur un match de rugby**
sur internet ou dans les points de vente
- **Ne communiquez jamais d'informations confidentielles**
- **Ne trichez pas**
et ne participez jamais à une tentative de trucage d'un match
- **Méfiez vous de ceux qui promettent des cadeaux**
- **Signalez toute tentative d'approche**



Parier sur le rugby est une infraction, peu importe que :

- vous ayez participé ou non au match concerné
- vous ayez gagné ou non le pari
- vous ayez reçu ou non un cadeau en échange
- le match ait été affecté ou non par le pari



La question que vous devez vous poser :

« Cela vaut-il la peine de prendre ce risque ? »

Si vous êtes pris, vous briserez votre carrière, votre réputation, vous perdrez vos sponsors, vos amis, votre club, etc.



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

Tout le monde est concerné !



- **Joueurs** professionnels ou du centre de formation
- Membres de **l'encadrement technique** (entraîneurs, managers, analystes vidéo, préparateurs physiques, etc.)
- **Professionnels de santé** (médecins, kinés, etc.)
- **Dirigeants** de la société sportive et de l'association
- **Salariés** des clubs
- **Officiels de match**
- **Bénévoles**
- Tout autre **acteur des compétitions sportives**



Qu'est-ce que vous risquez ?

Procédure disciplinaire LNR/FFR :

Jusqu'à la suspension à vie

(jusqu'à 30 000 € d'amende pour le club)

Procédure disciplinaire club :

Jusqu'au licenciement

Procédure pénale :

**Jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et
75 000 € d'amende**



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

Qu'est-ce que vous risquez ?

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE RUGBY



Un croisement de fichiers va permettre d'identifier les auteurs d'infractions aux règles relatives aux paris sportifs.



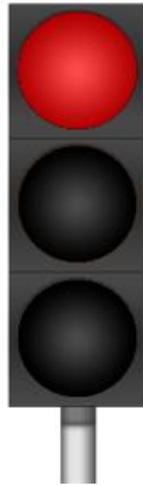
LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

Qu'est-ce qui est autorisé ?



Les paris sportifs sur :

RUGBY



AUTRES SPORTS / HIPPISE



*Sous réserve
de respecter la loi*



QUIZZ



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY



Question n°1 : Un joueur de TOP 14 peut-il parier sur un match de PRO D2 ?



NON

Les acteurs des compétitions organisées par la LNR (joueurs, entraîneurs, etc.) ne peuvent pas parier, directement ou par personne interposée, sur des matches de :

- TOP 14, PRO D2, Coupes d'Europe
- matches internationaux



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

Question n°2 : Un joueur d'Agen peut-il donner des informations non connues du public sur un ami qui joue à Clermont ?



NON

Les acteurs des compétitions organisées par la LNR ou la FFR ne peuvent pas communiquer des informations privilégiées (blessure, sélection, tactique, etc.) obtenues dans le cadre de leur profession ou de leurs fonctions, en vue de réaliser ou de permettre de réaliser une opération de pari, et qui sont inconnues du public.



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

Question n°3 : Un joueur de Grenoble peut-il faire des pronostics « rugby » pour le site de la FDJ ou du PMU, agréés en France ?



NON

Un joueur de rugby sous contrat, un arbitre, un entraîneur, etc., ne peut pas faire de pronostics sportifs lorsqu'il est lié par contrat à un opérateur de paris ou lorsque ces pronostics sont effectués dans le cadre d'un programme parrainé par l'opérateur.

En revanche, il peut prêter son image à un opérateur agréé.



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

Question n°4 : Est-ce qu'un entraîneur de TOP 14 pouvait parier sur le match de football France / Ukraine ?



OUI

L'entraîneur peut parier en ligne ou dans le réseau physique sur d'autres sports que le rugby sous réserve de ne pas disposer d'informations privilégiées sur ce sport qui seraient inconnues du public et sous réserve de respecter la loi.



Question n°4 : Que risque un joueur de PRO D2 qui participerait au truchage d'une rencontre ?



Le joueur risque à la fois une sanction pénale (loi française) et disciplinaires (Règlements FFR/LNR/clubs) :

- jusqu'à 5 ans de prison et 75.000€ d'amende ;
- jusqu'à la suspension à vie ;
- jusqu'au licenciement.



Question n°5 : Si mon équipe est largement menée, est-ce que laisser « filer » quelques essais de plus est un trucage ?



OUI SI J'AI PARIÉ OU SI QUELQU'UN DE MON ENTOURAGE A PARIÉ SUR L'ÉCART DE POINTS

Le trucage de match ne porte pas seulement sur le résultat du match mais peut aussi porter sur le nombre de points inscrits.



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

Question n°6 : si un joueur de rugby pro est approché sur Facebook pour manquer une pénalité, que faut-il faire ?



Il faut absolument en parler à quelqu'un de confiance et faire remonter l'information (coach, syndicat, délégué ou référent intégrité FFR / LNR, police, référent pari sportif du club, dirigeant, site Internet de la LNR, etc.)



Coordonnées référents intégrité :

Club :

Prénom NOM

réfèrentparissportifs@club.fr

 06 -- -- -- --

LNR :

Sandrine JALLET-PILLOT
sandrine.jallet-pillot@lnr.fr

 06 75 07 78 14

FFR :

Olivier KERAUDREN
olivier.keraudren@ffr.fr

 06 87 42 45 60